

# CONSEIL MUNICIPAL du 30 JANVIER 2015

## 30/01/2015

**Excusés:** Mme Batista (procuration F. Comptour), Mrs. Boursange, Chabannes (procuration J. Batard), Laporte.

**SIVOM de l'eau**(Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Région d'Issoire et de communes de la banlieue sud clermontoise)

Afin de constituer les dossiers pour demande de subventions pour l'assainissement 2016, à présenter avant 15 octobre prochain, la procédure étant relativement longue, une délibération est nécessaire pour le 15 février. Cette délibération demande au SIVOM d'intervenir comme mandataire chargé d'estimer les travaux, de consulter les bureaux d'étude et de transmettre les dossiers de demande de subvention; elle sera accompagnée du plan de zonage ou du diagnostic d'assainissement. **Vote à l'unanimité**

### Référents ambroisie

L'ambroisie, plante annuelle à l'origine d'allergies (quelques grains de pollen/m<sup>3</sup> suffisent), se développe sur les terrains non entretenus, les chantiers, les bordures de routes et voies ferrées, les berges de cours d'eau. Par arrêté préfectoral (12/01525), il est demandé d'intervenir au niveau de la prévention de la pousse et de la destruction des plants. Chaque commune doit désigner un (ou plusieurs) référent(s) qui aura pour missions de répertorier (cartographie communale) et de gérer la présence de la plante, d'alerter les propriétaires et d'informer sur les moyens de lutte, de s'assurer de la destruction, de coordonner les actions et de rendre compte aux autorités (maire, préfet...), d'assurer la surveillance des sites connus, de donner des conseils pour la prévention, de remonter l'information au conservatoire botanique et de sensibiliser le public à l'échelle communale. Pierre Sourdille et Fabrice Mathieu se proposent comme référents élus; Antoine Dessaigne sera référent en tant qu'agent communal.

### Adhésions EPF-SMAF (Syndicat mixte d'Aménagement foncier)

Demandes d'adhésion du Syndicat intercommunal à vocation unique «assainissement des bords de Sioule», de la Communauté de communes «entre Allier et bois noirs» et de la commune de Saint Pierre la Bourlhonne, **adoptées à l'unanimité.**

Participations 2015: remboursement: 2192,61 € (1732,64 € capital ; 459,97 € intérêts),  
fonctionnement EPF SMAF : 62 €

### **Baux et loyers**

Le cabinet dentaire libéré suite au départ de Mme Marini intéresse Mme Reynaud, kinésithérapeute, pour diversifier son activité; un bail sera signé avec elle pour un loyer de 260€ sans les charges.

Appartements de la commune:

-suite au départ de M. Giraud, le logement situé dans l'ancienne mairie est proposé à la location pour un loyer de 510€ (+50€ de charges)

-un devis est demandé pour le remplacement des radiateurs des deux logements de l'école avant de les proposer à la location, un accès direct ayant été aménagé Rue des Charitas.

### **SIEG (Syndicat Electricité et Gaz)**

Dans le cadre de la convention avec le SIEG, la mise en conformité des horloges, commandes et ampoules de l'éclairage public s'élève à 9874 € HT (subvention de 60%, restent à charge de la commune 3949€ HT); la rénovation des réseaux s'élève quant à elle à 8125 € HT (subvention de 50%, restent à charge de la commune 4062€ HT), soit un total de 8013,97 € HT sur le budget communal.

**Cette convention est adoptée à l'unanimité.**

L'audit demandé au SIEG montre que

-sur 290 lanternes, 282 sont en bon état, 8 vétustes à remplacer pour un gain de 189 €/an

-la puissance souscrite est de 35 KWA pour des besoins de 26,3 KWA; sur 16 points de comptage, 3 sont à supprimer

-la mise à jour des abonnements pour une facturation de 13568€ (en 2013, 13 502 €)

-la coupure nocturne (5h/nuit) sera possible partout après rénovation pour un gain annuel de 3811€ sans rénovation ou de 4895€ après rénovation.

### **Réunion avec les Associations**

Lors de cette rencontre, 9 associations étaient représentées: Club des Aînés, Commerçants et Artisans, Plan d'eau du Pont Pakowski, SCB Gym, SCB Tennis de table, SCB Pétanque, CKBO (club canin), Société de Chasse.

Chacune a pu exprimer ses besoins et ses satisfactions au regard du soutien de la commune.

Pour l'année 2015, la municipalité rappelle la nécessité de faire un courrier de demande de subvention accompagné du budget et des actions prévues.

### **Réunion du quartier de Chavroche**

Ont été évoqués des préoccupations au niveau:

-de la vitesse, en particulier au carrefour Allées du Pré des Granges et de Sainte-Mère Eglise, carrefour à réaménager

-de la signalétique des entreprises, à signaler à la Communauté de Communes

-du revêtement des trottoirs de l'Allée du 19 mars, à voir avec l'entreprise qui a assuré le chantier

-des égouts de l'Allée du Pré des Granges, la commune fera passer la caméra pour détecter le problème

-de l'état de la passerelle, à signaler à la SNCF